

Jean CHOLEAU. — *L'Expansion bretonne au XX^e siècle*, avec 3 planches de cartes hors texte, nombreuses cartes et tableaux statistiques dans le texte. Edition de la Fédération régionaliste de Bretagne. Paris, Champion, 1922, in-8° de 234 p. Prix : 16 francs.

On parle beaucoup de la dépopulation et des enquêtes ont été instituées de divers côtés pour en définir les causes. Quoique la question soit moins inquiétante pour la Bretagne que pour les autres provinces françaises, elle se pose néanmoins chez nous comme ailleurs. Elle s'y rattache de très près à celle de l'émigration. M. Choleau est donc bien venu en ce moment à traiter de l'expansion bretonne au XX^e siècle.

Le titre de cet ouvrage n'est pas très exact. « Expansion », le mot convient-il ? Il fait penser à une force qui s'impose, qui conquiert : Or une telle force n'est pas, ne sera jamais le fait des Bretons. En outre, il ne s'agit pas seulement des mouvements actuels de la population bretonne, ni même des fluctuations qu'elle a subies depuis 1901. M. Choleau a la vue longue ; il sait que la seule réalité c'est le passé. Très opportunément il prend pour point de départ le début du XIX^e siècle et, on le sent, n'hésiterait guère à s'aventurer dans le XVIII^e si les statistiques de ce temps-là n'étaient pas, en vérité, extrêmement vagues et même, parfois, contradictoires entre elles. Car un grand souci de bonne information le possède. Une bibliographie de 96 numéros l'atteste ; tous ces livres et articles ne sont pas indiqués là pour éblouir le lecteur. On voit assez par l'exubérance de la documentation que M. Choleau les a effectivement consultés. S'il a fait peu de recherches dans les archives, c'est dans la conviction, on peut le croire, qu'à se contenter des imprimés, il pouvait déjà produire une étude vraiment neuve. En somme, il n'a pas eu tort. Des 230 pages que le consciencieux économiste a bourrées de faits et de chiffres tâchons donc, en quelques lignes, de dégager certains points, les plus importants.

Le premier, l'essentiel, c'est l'augmentation très appréciable de la population totale de la Bretagne en 110 ans : de 2.202.715 en 1801 elle est passée à 3.271.712 en 1911, ce qui fait une proportion de plus de 50 % ; toutefois il est à noter, sans trop

s'arrêter aux périodes de crise facilement explicable, que le mouvement se ralentit très irrégulièrement à mesure que le siècle avance. Dans cette augmentation, c'est la région bas-bretonne, en tête le Finistère, qui a, de beaucoup, la plus grande part. Si l'ensemble de la France s'était comporté depuis 1870 comme le Finistère, la France compterait aujourd'hui 9 millions d'habitants de plus qu'elle n'en a. En revanche, l'Ille-et-Vilaine a perdu 18.000 habitants en 20 ans, de 1891 à 1911. D'autre part, dans les Côtes-du-Nord, l'augmentation a été plus faible que nulle part ailleurs : ce département qui était en 1801 le plus peuplé des cinq, avec 504.303 habitants, n'en avait gagné en 1911 que 101.000, étant monté à 605.523, tandis que le Finistère passait de 439.303 à 809.711 et la Loire-Inférieure de 369.305 à 669.920. L'arrondissement de Lannion, bretonnant pourtant dans son entier, est plus frappé qu'aucun autre ; de 1880 à 1906 on y enregistre une perte de 4.500 unités. De 1886 à 1911, l'ensemble du département en a perdu 23.000.

Il en résulte qu'il y a en Bretagne une dépopulation relative. A quoi est-elle due ? A la diminution de la natalité ? Oui, dans une certaine mesure. Mais cette diminution, très certaine, n'eût pas suffi à entraîner la dépopulation : le nombre des naissances continue à surpasser partout celui des décès ; depuis le début du XIX^e siècle, le taux de la natalité a fléchi sensiblement en Haute-Bretagne (de 33 % à 24 % en Ille-et-Vilaine ; de 32 % à 21,8 % en Loire-Inférieure), mais en Basse-Bretagne, même dans les Côtes-du-Nord, il reste très honorable. La seule cause active de la dépopulation, c'est l'émigration à l'extérieur de la Bretagne. Vérité trop éclatante pour les Côtes-du-Nord. Sans pouvoir donner de chiffres, M. Choleau se croit en droit d'avancer que « le Lannionais fournit à la colonie bretonne de Paris et de la Seine son plus fort contingent (36.000 en 1906) ». Avec cela, il ne faut pas oublier que le Trégorrois est un des pays de France où sévit le plus l'engouement pour les fonctions publiques, lesquelles, trop souvent, déracinent le fonctionnaire.

Du point de vue où il se place, M. Choleau n'avait guère à parler de l'émigration temporaire, non plus que de celle qui a lieu dans l'intérieur de la Bretagne, d'un département dans un autre, voire dans l'étendue d'un même département, de la commune rurale à la ville voisine. Cette dernière émigration

n'est vraiment importante que dans le Léon où Brest attire bien des paysans ; aussi la population de la campagne est-elle aujourd'hui moins nombreuse dans ce pays qu'à la fin du XVIII^e siècle, tandis que la population urbaine a plus que doublé⁽¹⁾. D'ailleurs, et ceci a échappé à M. Choleau, le Léon est, dans le Finistère, la région dont la population totale s'est le moins accrue, parce que la natalité, quoique importante, y a toujours été plus faible qu'ailleurs⁽²⁾.

Seule l'émigration sédentaire, et à l'extérieur, provoque l'expansion. A s'en tenir aux Bretons nés en Bretagne, on constate leur présence surtout dans les régions riches, soit par leur agriculture, soit par leur industrie : Seine, Maine-et-Loire, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure. En règle générale, le plus grand nombre, à l'exception des Trégorrois, vient de Haute-Bretagne. Les Côtes-du-Nord, département mixte auquel les Trégorrois appartiennent, ont fourni, de 1872 à 1896, 74.000 émigrés sur 131.000. De l'examen des statistiques indiquant le nombre des originaires de Bretagne recensés à Paris, M. Choleau conclut que ce ne sont pas les régions les plus pauvres ou à natalité la plus forte qui envoient le plus de leurs enfants à Paris. La cause de la désertion des campagnes serait donc d'ordre moral, non d'ordre économique. « Le Breton qui émigre vers la capitale s'ennuie ; il est moralement malade ». Et c'est en partie pour ce motif que, si fréquemment, quand il n'est plus chez lui, il tombe très bas. Dès qu'il part, il est déjà à moitié tombé. Cette désertion qui, dans le Léon, se produit au profit de Brest, grande ville toute proche, se produit, dans les Côtes-du-Nord, au profit de Paris, faute de ville importante dans le voisinage ; une fois monté en chemin de fer, l'émigrant va jusqu'à la tête de ligne.

Sur le second grand courant d'émigration, celui qui entraîne les Bretons vers la Normandie, M. Choleau nous dit des choses précises et désolantes. En Normandie la proportion des Bas-Bretons est plus forte qu'à Paris. Dans les villes, leur situation matérielle, sanitaire et morale est lamentable ; elle est un peu

(1) Le canton de Lesneven a perdu 240 habitants de 1851 à 1911 et pourtant les naissances y ont toujours été plus nombreuses que les décès (à Ploudaniel, de 1903 à 1912 : 972 naissances pour 594 décès).

(2) C'est ce qui résulte de l'enquête faite en 1916 par le service des Archives du Finistère et dont M. Charles Benoist a communiqué les résultats à l'Académie des Sciences morales au mois d'avril 1919.

meilleure dans les campagnes. La Basse-Normandie, surtout dans la plaine de Caen et l'Avranchin, subit une infiltration bretonne, lente mais continue ; elle se « bretonnise », et c'est ce qui explique très probablement la tendance à la hausse des fermages qui s'y manifeste, après une longue période de baisse, depuis une vingtaine d'années.

M. Choleau n'est pas moins intéressant quand il traite de l'expansion bretonne à l'étranger, du fait soit de l'émigration temporaire ou sédentaire, soit de la colonisation. Impossible de résumer ici tout son exposé, mais il ne faut pas manquer de dire que cet exposé comporte des opinions très fermes sur certaines questions pratiques. La quatrième partie du livre, consacrée à des considérations sur la natalité et l'émigration, devrait bien attirer l'attention de ceux qui ont la charge, dans le présent, des intérêts bretons. M. Choleau est énergiquement contraire à tout mouvement d'émigration vers le Canada et aussi vers l'Afrique du Nord et même vers le Midi de la France. Il pense très peu de bien, pour ne pas dire beaucoup de mal, de ces translations de finistériens en Dordogne qui ont été effectuées l'année dernière. Aux Bretons que les circonstances, telles qu'une excessive concentration de l'exploitation agricole, forcent à quitter leur pays, il montre à leur porte « des provinces entières, menacées dans leur existence par suite d'une diminution croissante de leur population et d'une désertion générale des campagnes ». Ce sont le Maine et la Basse-Normandie. C'est même, dans une certaine mesure, tout simplement la Loire-Inférieure dont la population n'augmente que par le développement des villes et qui, d'après une enquête de la « Main-d'œuvre agricole », a un besoin urgent de cultivateurs. Le Maine et la Basse-Normandie se rattachent par leur constitution géologique au massif armoricain ; ils ont toujours eu presque mêmes cultures et mêmes élevages que les pays bretons. Ne sont-ils pas faits pour constituer, avec le territoire le l'ancien duché, une plus grande Bretagne, analogue, dans le domaine ethnique et économique, à celle que réalisèrent au IX^e siècle les épées victorieuses d'Erispoé et de Salomon ?

M. Choleau a écrit un bon livre, bon à tous égards. On le discutera ; on ne saurait le négliger. Il aurait gagné à être plus rigoureusement composé : les grandes lignes en appa-

raissent nettement, mais il y a bien du fouillis dans le détail; trop de chiffres encombrant la rédaction, dont beaucoup pouvaient être groupés en tableaux à la fin du volume. Mais M. Choleau a voulu administrer sur-le-champ toutes ses preuves. Cela vaut encore mieux que de n'en administrer aucune. Puis, on sent chez lui un tel souci d'être utile, il aspire d'un tel cœur à la grandeur, à la prospérité de la Bretagne! On se laisse si volontiers entraîner par sa dialectique bien armée! A peine si l'on ose, çà et là, hasarder de timides réserves, par exemple, lorsqu'il vante, entre autres nombreux bienfaits de la pomme et du cidre, celui-ci qu'il n'y a « pas de meilleur rempart contre l'alcoolisme ». C'est vrai que c'est bon, le vrai bon cidre. Mais que M. Choleau vienne donc faire un tour dans le pays de Fouesnant. Son optimisme ne résistera pas longtemps à l'épreuve. Oui, voilà le point noir pour l'avenir de la Bretagne : l'alcool, l'eau-de-vie de cidre, tue lentement une race magnifique. En 1920, dans la plupart des communes rurales de Cornouaille, la proportion des naissances aux décès a été de 3 à 1 ⁽¹⁾. Quelle incomparable réserve de forces si ce pays restait sain!

H. WAQUET.

LIVRES NOUVEAUX

- Paul BAUD, *Les Industries chimiques régionales de la France*. Paris, G. Doin, 1922, in-18 de XIII-244 p. Cours libre professé à la Faculté des Sciences de Paris; quelques pages sur les marais salants de Bretagne, l'iode et la soude des varechs et la cidrerie.
- J BOST, *Souvenirs d'un aumônier militaire de l'arrière*, Paris, libr. protestante, 1919, in-16 de 172 p. M. Bost est pasteur à Rennes.
- A. BOUCHARD, *Le Club breton, origine, composition, organisation, rôle à la Constituante*, Paris, Jouve, 1920, in-8° de 100 p. Thèse pour le doctorat en droit, composée d'après les sources imprimées et les archives de Lorient.
- Hervé CALVEZ, *Les Pères de la Patrie au « Bro-Léon »*, Brest, impr. de la Presse libérale, 1922, petit in-18 de 62 p. Conférence sur les vieux saints du Léon. Exposé clair des faits tels qu'ils sont racontés dans les documents hagiographiques.

(1) Cette proportion se retrouve en 1922 dans beaucoup de communes.